



**HAL**  
open science

**Note de lecture sur l'ouvrage de Christian Jouhaud, Les Pouvoirs de la littérature : histoire d'un paradoxe (Paris, Gallimard, 2000).**

Isabelle Charpentier

► **To cite this version:**

Isabelle Charpentier. Note de lecture sur l'ouvrage de Christian Jouhaud, Les Pouvoirs de la littérature : histoire d'un paradoxe (Paris, Gallimard, 2000).. Les Pouvoirs de la littérature : histoire d'un paradoxe, 2002, pp.198-202. 10.3406/polix.2002.1007 . hal-03696299

**HAL Id: hal-03696299**

**<https://u-picardie.hal.science/hal-03696299>**

Submitted on 15 Jun 2022

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Distributed under a Creative Commons Attribution - NonCommercial - NoDerivatives 4.0 International License

## Jouhaud C., Les pouvoirs de la littérature : histoire d'un paradoxe

In: Politix. Vol. 15, N°58. Deuxième trimestre 2002. pp. 198-202.

---

Citer ce document / Cite this document :

Charpentier Isabelle. Jouhaud C., Les pouvoirs de la littérature : histoire d'un paradoxe. In: Politix. Vol. 15, N°58. Deuxième trimestre 2002. pp. 198-202.

doi : 10.3406/polix.2002.1007

[http://www.persee.fr/web/revues/home/prescript/article/polix\\_0295-2319\\_2002\\_num\\_15\\_58\\_1007](http://www.persee.fr/web/revues/home/prescript/article/polix_0295-2319_2002_num_15_58_1007)

---

et les troisièmes voies face aux externes et, bien sûr, les administrateurs civils par-delà les grands corps. La thèse plus encore que le présent ouvrage se lit aussi – pour autant que l’on admette qu’un travail universitaire en dit aussi beaucoup sur son auteur et sur un certain air du temps – comme une entreprise d’habilitation des énarques administrateurs civils qui apparaissent comme de grands oubliés, des travaux antérieurs sur l’ENA comme des disputes contemporaines autour des dérives de l’énarchie, alors même que leur « sens de l’Etat » n’est plus à prouver. Réhabilitation et habilitation certes – l’empathie de l’auteur pour son objet transparaît ici et là avec netteté – mais sans que l’auteur se déprenne d’une rigueur méthodologique incontestable (nombre et durée des entretiens, utilisation des citations, mentions théoriques sans complaisance). J.-M. Eymeri est avec les énarques comme un poisson dans l’eau. On sent bien – et il le dit – que son projet de les étudier est presque né en même temps qu’il abandonnait l’idée de faire lui-même partie de la caste. Il réussit donc presque toujours le tour de force d’être immergé dans un monde qui a prise et influence sur lui tout en n’abandonnant pas la posture du savant. Ce livre finalement est l’œuvre d’un sociologue qui eut pu devenir énarque !

**JOUHAUD (Christian), *Les Pouvoirs de la littérature : histoire d’un paradoxe*, Paris, Gallimard (« NRF Essais »), 2000, 450 pages, index.**

par Isabelle CHARPENTIER

Université de Versailles – Saint-Quentin-en-Yvelines

Dans *Mazarinades – La Fronde des mots* (Paris, Aubier, 1985), l’historien Christian Jouhaud avait déjà pris pour objet ce que nous nommons rétrospectivement « la littérature du XVII<sup>e</sup> siècle », soit un ensemble fort hétérogène de textes non encore assemblés, tant symboliquement que pédagogiquement, et ses liens avec le pouvoir politique. Il y étudiait, en effet, les conditions de production et de diffusion, mais aussi les usages et les effets politiques d’une littérature de combat qui circulait pendant les troubles de la Fronde, de 1648 à 1653, les « Mazarinades ». Durant cette période de crise politique, où les libelles, massivement politisés et diffusés, symbolisent le retour du refoulé politique, le pouvoir a appris qu’écrire, c’était agir ; le contrôle des écrits publics devient donc un impératif politique. L’élimination de la Fronde marque ainsi une avancée importante dans l’affirmation du pouvoir royal.

Avec *Les Pouvoirs de la littérature*, Ch. Jouhaud pose une question historique plus large : celle des liens de dépendance et de domination entre pouvoir politique et « littérature », cet objet historiographique « fantôme », véritable « monument imaginaire » (p. 9) rassemblant des textes diversifiés, dont il est utile de rappeler à la suite de l’auteur qu’on ne la nomme d’ailleurs pas encore ainsi. Ce qu’il cherche à démontrer, comme avant lui Alain Viala dans le désormais classique *Naissance de l’écrivain – Sociologie de la littérature à l’âge classique* (Paris, Minuit, 1985), c’est que pouvoir politique et littérature ont toujours eu partie liée et que la première moitié du XVII<sup>e</sup> siècle apparaît comme l’un des moments de cristallisation et d’institutionnalisation de ce lien : dans la mesure où les littérateurs ne sont généralement pas des « héritiers », les carrières littéraires ne peuvent se nouer et se dénouer qu’au sein de la société de cour ; les patronages aristocratiques et le mécénat

d'Etat se développent dans un espace fortement concurrentiel où le roi occupe désormais une place centrale et, avec eux, les pratiques clientélistes, les échanges de services, de protection et de reconnaissances mutuelles. En outre, c'est à cette époque que les hommes de lettres, *i.e.* ceux qui font profession d'écrire et de publier des textes divers en langue vulgaire, bénéficient d'une reconnaissance sans précédent, alors que le champ littéraire commence progressivement à émerger, à la faveur notamment des progrès accomplis dans la reproduction des imprimés à grande échelle, la commercialisation et, plus largement, la diffusion et la circulation des écrits, dont les genres même se diversifient et se redéfinissent. Cette légitimité nouvelle se fonde sur le fait que l'activité de tous ceux que l'on nommait auparavant les « polygraphes » – les auteurs de pamphlets et libelles, de pièces de théâtre, de romans, d'ouvrages d'historiographie officielle – est désormais socialement et politiquement acceptée.

Dès lors, la littérature n'est plus réductible au seul divertissement ; par un jeu de connivences croisées – jamais, comme le souligne à maintes reprises Ch. Jouhaud, totalement transparentes aux partenaires de l'échange –, elle devient une ressource que le pouvoir politique utilise pour imposer un ordre sociopolitique dans les divers espaces de la production culturelle, bousculer et cantonner l'autorité de corps sociaux constitués (doctes, érudits, jurisconsultes latinistes, orateurs, etc.) et assurer ainsi « la domestication et la manutention des esprits ». En ce sens, les littérateurs contribuent à « la rationalisation politique du champ culturel, dans la perspective de la raison d'Etat » (p. 368). Le paradoxe dont il est question dans le sous-titre et sur lequel l'auteur articule tout son raisonnement, peut être résumé ainsi : « La littérature du XVII<sup>e</sup> siècle se construit comme entité autonome et dépendante à la fois » (p. 367). Cette ambiguïté originelle vient du fait que c'est précisément dans une soumission première – acceptée parfois dans l'enthousiasme par les hommes de lettres – et dans un jeu d'allégeances croisées, que « la littérature » telle que nous la concevons aujourd'hui, comme un ensemble homogène de textes, se constitue, qu'elle conquiert une autonomie croissante et qu'elle gagne les pouvoirs qui seront désormais les siens.

Ce qui intéresse Ch. Jouhaud, c'est précisément le contexte social et politique, les conditions plus ou moins probables de réussite, les modalités et les enjeux de cette phase critique d'émergence d'une identité sociale sous contrainte, celle de « littérateur », qui ne se réfère pas encore à la littérature pour se nommer, mais qui va donner naissance à ce qu'on appellera « la littérature ». Celle-ci n'existera, en effet, en tant que telle qu'à partir du moment et dans la mesure où elle sera susceptible de fournir un statut social reconnu à ceux qui la pratiquent. Si on veut le dire autrement, les littérateurs ont « précédé » la littérature du XVII<sup>e</sup> siècle, qui a été « inventée » par le politique.

Divertissement, mais aussi dorénavant voie nouvelle pour penser le monde en imposant de nouvelles valeurs par la culture de l'écrit, la littérature pénètre, en effet, en profondeur le corps politique du royaume. Dans cette société d'ordres strictement codifiée et hiérarchisée, les écrivains, socialement et économiquement démunis, qui n'avaient pas jusqu'alors de réelle visibilité sociale, encore moins de statut juridique, vont désormais profiter du privilège de former un « corps » dans l'Etat. Cette étape décisive est franchie à la faveur de la création en 1634-1635 de l'Académie française par le cardinal Richelieu, création emblématique et originellement ambiguë,

puisqu'elle se fait contre les salons et dans une perspective apologétique. Apprenant pour leur promotion, leur pérennité et, en définitive, leur autonomie, à mettre en œuvre des stratégies d'ajustement et de placement en vue de se conformer aux règles complexes d'un jeu étranger à l'activité littéraire, la politique, les littérateurs s'insèrent dans l'organisation hiérarchique de la monarchie et du clientélisme princier ; cela ne va pas sans hésitation toutefois pour certains, qui craignent de mécontenter leurs anciens maîtres, aristocrates concurrents de Richelieu, en se soumettant au puissant patronage du cardinal dont ils deviennent ainsi les « clients » (rappelons que leur élection à l'Académie est soumise à l'approbation du cardinal, parfois même à sa suggestion préalable). L'auteur souligne ici avec force la réalité des rapports sociaux dans lesquels étaient alors pris les gens de lettres, en insistant sur les sociabilités « amicales », jusque-là occultées, qui émergent de l'ombre à l'occasion de cette institutionnalisation du statut des littérateurs. Si ce dernier leur donne un privilège important, le droit de *committimus* (soit le pouvoir d'invoquer au Parlement de Paris tout procès dans lequel ils sont impliqués), il ne les exempte pas officiellement du paiement de la taille : même si, en tant qu'urbains, aucun ne s'acquittait de cet impôt direct dans les faits, inscrire son exemption dans les statuts des académiciens aurait valu aveu de roture et leur aurait interdit l'accès à cette noblesse qui les fascine – on notera d'ailleurs que cet attrait est réciproque : les nobles croient en effet les littérateurs capables de les divertir, de les célébrer, mais aussi de les policer grâce aux manuels de civilité, de savoir-vivre, de courtoisie, de bienséance ou de « bon goût ». Incarnation de la contrainte de l'Etat, les statuts octroyés aux gens de lettres deviendront aussi un moyen de s'en protéger. Ch. Jouhaud montre bien ainsi comment le « long processus d'autonomisation a commencé par un temps de dépendance renforcée » (p. 367) des littérateurs par rapport au pouvoir d'Etat, et par leur renoncement à l'ébauche d'autonomie antérieurement acquise.

Une telle démonstration s'articule autour de cinq grandes questions. On pourrait formuler la première ainsi : pourquoi et comment se bat-on avec de l'écrit au XVII<sup>e</sup> siècle ? Dans ce chapitre inaugural, les violentes querelles et les prises de position antagonistes qui opposent les littérateurs autour de 1620 sont analysées comme des catalyseurs et des révélateurs des positions objectivement différenciées et successivement occupées par eux dans l'espace social, et qui conditionnent des intérêts nécessairement divergents. Dans un second temps, sont interrogées les conditions matérielles et institutionnelles de réussite des « belles carrières » littéraires à partir d'un cas emblématique : la trajectoire ascendante de Jean Chapelain. Poète, théoricien et critique littéraire, épistolier, d'abord secrétaire et homme de confiance de l'aristocrate et homme de cour Sébastien Le Hardy, marquis de La Trousse occupant la charge de grand prévôt de France, parfaitement inséré dans les réseaux curiaux avant de devenir académicien, conseiller de Richelieu, de Mazarin puis de Colbert, cet homme de lettres, déconsidéré et souvent tourné en ridicule après sa mort, représentait pourtant dans le monde social des écrivains de son temps une véritable « autorité », reconnue et consacrée. L'étude de cette personnalité visible, occupant une position centrale dans le monde des lettres du XVII<sup>e</sup> siècle, permet à l'historien de répondre à un certain nombre de questions : quel type de position sociale occupait un homme de lettres qui avait réussi ? Quels étaient ses relations, les réseaux de sociabilité littéraires et politiques dans lesquels il s'est successivement inséré, ses allégeances, ses alliances, ses engagements ? Comment se

représentait-il le monde social ? Comment agissait-il pour améliorer sa position, anticiper les situations conflictuelles et éviter les échecs ? « En quoi la littérature a-t-elle informé et modelé de manière spécifique son rapport à l'action, aux hiérarchies sociales, à la politique, ou l'inverse, indiscernablement ? » (p. 98). Ch. Jouhaud fait ensuite retour sur un échec : pourquoi, dans un tel contexte, le pouvoir politique n'a-t-il jamais réussi à obtenir l'écriture d'une histoire officielle qui serve sa gloire et le légitime ? L'hypothèse posée ici est que l'écriture de l'histoire au service du pouvoir politique représente le pan générique de la production littéraire qui visibilise et cristallise crûment les enjeux, les contraintes et les rétributions équivoques liés au « service de plume ». Le quatrième chapitre revient plus généralement sur les implications de ce service dans la société hiérarchique du XVII<sup>e</sup> siècle, marquée par la primauté des liens clientélistes et des solidarités corporatives ; là sont analysées la signification ambiguë et les conséquences pour les littérateurs de l'adhésion au pouvoir politique de cour, perpétuellement pris qu'ils sont dans la tension « célébrer ou servir ». Comment, dans un tel contexte, analyser les stratégies d'engagement – qu'elles se manifestent dans des pratiques d'écriture aussi différentes que les libelles ou les pièces de théâtre –, les soutiens, les distanciations et les refus ? C'est « dans le cadre même de cette diversité des genres (et donc des représentations implicites de l'écriture et de la lecture) », que l'historien entend penser « la question du service de plume et la posture des écrivains à l'égard des pouvoirs qu'ils servent, ou éventuellement desservent » (p. 252). Cette démarche permet en outre à l'auteur de revenir sur la notion de « contrainte de clientèle » développée par A. Viala, en la discutant : si Ch. Jouhaud admet volontiers la « duplicité » intrinsèque des littérateurs, et notamment des libellistes, socialement dominés, au service des princes mais appelant dans le même temps, y compris dans leurs écrits « de commande », à la subversion de l'ordre sociopolitique et à la lutte contre les grands, il nuance son interprétation, en insistant sur les effets induits par le fait que la plupart des écrivains étaient persuadés de « l'innocuité politique de leurs manipulations de la violence » (p. 254). Enfin, Ch. Jouhaud revient sur les étapes de la carrière de Jean-Louis Guez de Balzac, premier auteur sacré « grand écrivain » par les instances de légitimation et de reconnaissance officielles qui émergent alors, en insistant sur la dimension politique de son œuvre, présente dès ses débuts au service du duc d'Épernon. Il retrace la succession de placements et de déplacements nécessaires pour parvenir à la consécration de cet homme de lettres, qui « n'a cessé de publier la politique en politisant les débats littéraires » – cherchant manifestement, ce faisant, « à dépolitiser la politique (à la littériser) » (p. 322) –, et montre du même coup que les stratégies évolutives de Balzac doivent s'analyser comme indistinctement littéraires et politiques.

Dans l'ordre symbolique, les questions posées par l'auteur font d'autant plus sens que cette « politisation de la littérature » conduit à la « littérisation du pouvoir » politique « et, plus largement, de l'espace public » : en effet, dès le second tiers du XVIII<sup>e</sup> siècle, la littérature devient une compétence particulière, mais surtout un « contre-pouvoir », dans la mesure où elle acquiert progressivement le statut d'expertise, de « refuge et de tribunal moral, d'espace critique qui s'impose [...] avec l'opinion publique » (p. 367, 368, 372).

On l'aura compris, cherchant en permanence à dépasser l'antinomie classique entre critique externe et critique interne, construisant des classes de trajectoires, l'historien

fait le pari de rendre compte à la fois tant des conditions matérielles et institutionnelles contraignantes de la production des œuvres que de leur influence « réfractée » sur la forme et le contenu des œuvres elles-mêmes, mais aussi sur leur réception, soit de leurs usages sociaux et politiques, par le pouvoir comme par les littérateurs eux-mêmes. En ce sens, l'ouvrage constitue une nouvelle contribution exemplaire à la sociologie historique du champ littéraire.

Réinsérant l'histoire sociopolitique de la littérature dans le cadre d'un questionnement sur les formes sociales du pouvoir, Ch. Jouhaud montre que ce processus n'avait rien d'inéluctable. Il insiste d'ailleurs dès l'introduction de l'ouvrage – et ce n'est pas là le moindre mérite de l'entreprise – sur son « souci constant de restaurer l'identité des "possibles", c'est-à-dire de faire aussi l'histoire des échecs, des impasses, des succès éphémères, des fausses bonnes idées, des hésitations et de redonner par là quelque intensité à des choix oubliés » (p. 23). Avec un sens consommé de la mise en intrigue, privilégiant les situations de crise et de désillusions qui jouent comme des révélateurs, l'auteur éclaire, ainsi, les conditions socio-historiques de possibilité de ce double lien entre littérature et pouvoir politique et insiste sur la dynamique relationnelle qui le rend possible. C'est, en effet, à la faveur de l'agencement non voulu de microstratégies, de décisions individuelles enchevêtrées que ce résultat, ni voulu ni anticipé par les acteurs, est survenu. On retrouve ici l'idée d'une configuration singulière, chère à Norbert Elias. On pense d'ailleurs souvent au cas de Mozart, dont le plus grand malheur fut sans doute de ne pas se montrer servile à l'égard du pouvoir politique, de ne pas s'ajuster aux règles de la société de cour, à l'inverse de nombreux écrivains, figures emblématiques qui polarisent l'espace littéraire en voie de construction, dont Ch. Jouhaud décrit ici les ratages et les défaites, les ajustements et les placements, bien sentis ou non, la fragilité des positions ou, au contraire, l'ascension fulgurante et les brillantes carrières... à l'ombre du pouvoir politique.

**KLEIN (Naomi), *No Logo. La tyrannie des marques*, Arles, Leméac/Actes Sud, 2001, 574 pages, bibliographie, index (trad. de *No Logo*, Toronto, Alfred A. Knopf Canada, 2000).**

par Sabine ROZIER

CRPS, Université Paris I

Ouvrage fétiche des opposants aux sommets de l'OMC, nouvelle bible de la lutte contre la « mondialisation libérale », un titre claquant comme un slogan, *No Logo* est à la fois l'arme et le produit du combat livré par une journaliste canadienne, Naomi Klein, contre le pouvoir des firmes transnationales. Au terme d'une vaste enquête l'ayant menée des universités américaines aux zones franches du sud-est asiatique, en passant par les réunions syndicales d'usines en grève, les manifestations de rue londoniennes ou les aires d'action des « casseurs de pub », N. Klein dresse un état des lieux saisissant des bouleversements économiques et sociaux engendrés par l'expansion des firmes transnationales, ainsi qu'une radiographie extrêmement fine des forces qui leur résistent. Des données inédites, un usage raisonné des statistiques, un travail documentaire impressionnant, mais surtout une intelligence critique et une solide structure argumentative (permettant de penser ensemble des